

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 JUILLET 2017

LN/CJ n° 2017/04

Objet de la délibération :

Construction de l'école maternelle
Louis Drouet :

Autorisation de signer
l'avenant n° 2 - avec l'entreprise
MGN de Roinville sous Doudan (91)
Lot n° 4 - Menuiseries
extérieures/métallerie

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**

Présents : 19

Pouvoirs : 06

Votants : 25

Date de la convocation :
04/07/2017

L'an deux mille dix-sept, le 10 juillet à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Françoise RAMOND, Guy DAVID, François BELHOMME, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Flavien BLANCHARD (arrivé à 20h45), Arnaud BEAUFORT, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Roland HAMARD.

Excusés :

Béatrice BONVIN, Pouvoir Guy DAVID
Danièle BOMMER, Pouvoir Martine GAUTIER
Chantal BREVIER, Pouvoir Claudine BROUSSEAU
Bruno ESTAMPE, Pouvoir Isabelle MARCHAND
Nathalie VAN CAPPEL, Pouvoir Roland HAMARD
Eric ROYNEL, Pouvoir François BELHOMME
Lydie QUAGLIARELLA
Didier PHILIPPE,
Cendrine CHERGUI
Sébastien RITTNER

Secrétaire de séance : F. BELHOMME

Monsieur MATHIAU, Adjoint aux travaux rappelle qu'un marché négocié pour la construction de l'école maternelle a été lancé le 9/12/2015.

Puis, il informe ses collègues qu'il y a lieu d'autoriser Madame le Maire à signer un avenant n° 2 pour le lot n° 4 - Menuiseries extérieures/Métallerie, d'un montant de 8 160 € H.T., soit 9 792 € TTC, qui concerne les travaux complémentaires suivants :

Fourniture et pose de caillebotis entre la rampe béton et le mur de l'école, de garde-corps métallique à barreaudage vertical sur la rampe.

Puis, il retrace l'historique du marché et son incidence financière :

MGN LOT N° 4- MENUISERIES EXTERIEURES/METALLERIE			
RECAPITULATIF	Montant H.T.	Montant T.T.C.	OBJET
Montant du marché initial	639 821,52 €	767 785,82 €	
Avenant n° 1	0,00 €	0,00 €	Arrêt des modifications du projet suite à la phase de négociations.
Montant du présent avenant n° 2	8 160,00 €	9 792,00 €	Fourniture et pose de caillebotis (SR10) entre la rampe béton et le mur de l'école (16 ml) de garde-corps métallique à barreaudage vertical sur la rampe,
Montant total des avenants	8 160,00 €	9 792,00 €	
Pourcentage d'augmentation du marché	1,28%		
Nouveau montant du marché	647 981,52 €	777 577,82 €	

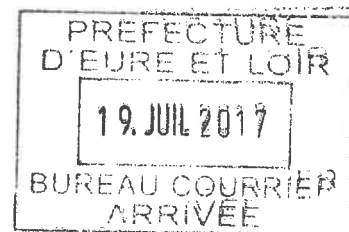
A l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2, d'un montant de de 8 160 € H.T., soit 9 792 € TTC avec l'entreprise MGN de Roinville sous Dourdan.

Fait et délibéré à Epernon, le 10 juillet 2017



Le Maire,
F. RAMOND

Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la
date du 19/07/2017
et publié le 24/07/2017



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.